



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 06 Mai 2025**

Délibération n° **2025-83 R**  
**Objet : Règlement d'attribution des aides de la commune d'Embrun dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**

L'an deux mille vingt-cinq, le Six Mai à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Vingt Quatre Avril deux mille vingt-cinq à la Salle de la Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Audrey CEARD, à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 21  
Nombre de votants : 28

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Monsieur Pierre BRUYAT.

**Représentés :**

Madame Ouria BLANCHET donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY  
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir Monsieur Jean Claude DOU  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Robert PELLISSIER donne pouvoir à Monsieur Jean Louis RIFFAUD  
Madame Véronique CONSTANS donne pouvoir à Monsieur Pierre BRUYAT

**Excusé :**

Monsieur Patrice RENOUF

-----

**Vu** la convention cadre *Petites Villes de Demain* valant Opération de revitalisation du territoire adoptée par délibération n°2023-151R du 7 novembre 2023,

**Vu** la convention de délégation de compétence politique du logement cadre de vie en date du 31 janvier 2025,

**Vu** la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain en date du 25 février 2025,

**Considérant** la nécessité de détailler les conditions et règles d'attribution des aides communales versées aux propriétaires par la ville d'Embrun dans le cadre de l'OPAH-RU,

**Considérant** l'avis des Comités Urbanisme et Travaux en date du 5 mai 2025,

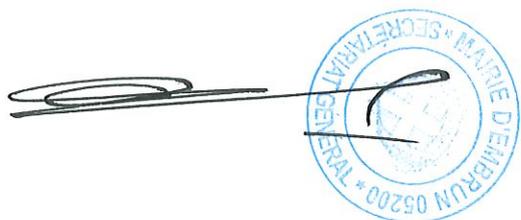
Madame le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le règlement d'attribution des aides additionnelles de la Commune d'Embrun ci-annexé,
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces et documents nécessaires au suivi et à la mise en œuvre de celui-ci.

Fait à Embrun,

Le 07 Mai 2025  
Madame Le Maire  
Chantal EYMEOUD



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Chantal Eymeoud', written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'EMBRUN' at the top, 'SECRETARIAT GENERAL' on the left, and 'EMBRUN 05200' at the bottom. The center of the stamp features a small emblem, likely the coat of arms of the commune.